



commission française pour l'enseignement des mathématiques

Académie des sciences – ADIREM – APMEP – ARDM – CNFM –
Femmes et mathématiques – IGEN – IHP – SFdS – SMAI – SMF –
UPS

Compte rendu de l'AG CFEM du 13 juin 2019

(locaux de Sorbonne Université, Campus Pierre et Marie Curie)

Présents : P. Arnoux, S. Benzoni, J.-P. Borel, R. Cori, A. Cortella, J.-P. Demailly, P. Gibel, R. Goiffon, E. Godlewski, F. Issard-Roch, S. Modeste, G. Monna, S. Schwer, A. Szpirglas, J. Toromanoff, N. Tosel, J. Yebbou,
représentés : M. Artigue, L. Broze, R. Cabassut, C. Duhamel, V. Durand-Guerrier

Ordre du jour :

- 1- le rapport financier 2018 de la CFEM et vote ; le budget prévisionnel 2019 (présentés par Gilbert Monna)
- 2- le rapport moral, et vote
- 3- désignation des membres co-optés ; point sur les membres de l'Association délégués par les organismes
- 4- demande d'adhésion de MATH.en.JEANS comme membre associé de l'Association et vote ; proposition de radiation de Sésamath comme membre associé de l'Association ; modification de l'article 3 du règlement intérieur prenant acte des modifications (vote)
- 5- les relations internationales de la CFEM ; le projet de Présentation Nationale à ICME-14, et la participation française ; l'étude ICMI 25
- 6- l'actualité des réformes (programmes de lycée ; concours de recrutement et INSPE)
- 7- Année des mathématiques
- 8- des questions d'organisation à discuter (rédaction du bulletin, site, dates des réunions, etc.)
- 9- actions en cours ou à venir : le prochain colloquium ARDM-CFEM de novembre 2019
- 10- points divers

1) Point financier (voir document fourni par Gilbert Monna)

Rapport financier

G. Monna commente le bilan ; il donne l'état du compte bancaire et du compte épargne. Les cotisations 2018 sont toutes arrivées ; pour 2019, il rappelle que la facturation envoyée aux composantes correspond au nouveau tarif de cotisation voté à la précédente AG (il faut donc multiplier 120€ par le nombre de représentants de la composante).

La subvention MENSUR est un transfert sur EMF du reliquat de la subvention pour le Forum Maths Vivantes de 2017.

Vote d'approbation du rapport financier : le bilan est approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel

Un point important est la préparation de la participation d'une délégation française à ICMI-14 qui se tient en juillet 2020 à Shanghai : il faut anticiper la demande de subvention au ministère.

Si la CFEM l'obtient, on ne pourra en disposer qu'en 2020.

EG en a parlé en particulier à C. Torossian, dans le cadre de l'Année des mathématiques.

On fait une demande correspondant au financement de 35 missions complètes (ce qui fait une grosse délégation mais on fait une Présentation Nationale).

On rappelle que pour ICME-13 à Hambourg en 2016, environ 60 personnes sont venues et environ 30 personnes financées (souvent partiellement). Il ne faut pas oublier que les enseignants du secondaire ne peuvent pas être financés par un laboratoire.

On financera des personnes quand cela a un sens pour la CFEM, en particulier on valorisera au sein des groupes Irem les personnes qui travaillent et sont bien engagées dans le réseau. Il faudra penser à un éventuel accompagnement pour le problème de langue (aider à traduire les travaux en Anglais, langue de la conférence).

Sur le budget prévisionnel transmis figurait une petite erreur d'addition dans la colonne recette qui a depuis été corrigée.

2) Rapport moral

Présentation du bilan depuis la dernière assemblée générale par Edwige Godlewski (cf. rapport d'activité détaillé distribué au début de la séance).

Dimension internationale

Projet de Présentation Nationale accepté à ICME-14 (exposés pour une durée de 1h30 + stand sur les cinq jours). Parmi les thèmes proposés, l'un concerne la didactique et la notion plus large de « maths education ».

Des personnes sont désignées pour établir les documents préparatoires sur chacun des thèmes qui seront abordés lors de la « présentation nationale ».

Certains sujets sont transverses, comme les questions liées à Femmes & maths qu'il sera important de mentionner dans la présentation ICMI.

La préparation de ce congrès va engendrer une forte sollicitation des composantes.

ICMI study 24 (la conférence s'est tenue au Japon) et la prochaine ICMI study 25 est lancée.

Prix Emma Castelnuevo : l'ADIREM a déposé un dossier de candidature (dossier en anglais et français sur le site de l'Adirem).

Proposition de J.-L. Dorier comme Secrétaire Général d'ICMI.

Dimension nationale

Participation aux audiences du CSP (Conseil supérieur des programmes) sur les programmes de seconde et 1ère (ceux pour la rentrée prochaine), puis ceux de terminale (rentrée 2020 et bac 2021).

J. Yebbou fait un point d'actualité sur ces derniers programmes. On est dans la phase de consultation organisée par la DGESCO, qui gère la suite des événements : retours éventuels vers les CSP (il n'y en a pas eu pour les programmes de mathématiques de seconde et de première), présentation devant le Conseil supérieur de l'éducation. Ensuite, le ministre arrête les programmes définitifs, qui sont publiés au BO. J. Yebbou IGEN, était copilote du GEPP (groupe d'experts chargé de l'élaboration des projets de programmes) pour la spécialité mathématiques, il est prêt à recevoir toutes les remarques, ne pas hésiter à lui en faire, et il essaiera de faire passer les messages pertinents.

La DGESCO va organiser des audiences

- en direction des syndicats le 14 juin,

- pour les associations (APMEP), prévue le 18 juin (mais la date pourrait changer), une séance d'une heure pour parler de la voie technologique et de la voie générale.

Pour les enseignants il y a quelque chose en ligne qui est prévu. On ne sait pas comment les contributions des enseignants lors de la consultation en ligne sont prises en compte.

On aborde le nombre de semaines de l'année scolaire de terminale, 27-28 au total mais seulement 21-22 avant les épreuves écrites de spécialité du bac. Les élèves seront-ils présents après les épreuves écrites ? On ne sait donc pas quelle sera la durée effective de l'année scolaire en Terminale.

Pour l'épreuve de Grand oral, on s'orienterait vers 5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien.

Ce nouveau calendrier induit des difficultés pour établir les sujets des épreuves écrites en mars : doivent-elles ne porter que sur une partie bien définie du programme (21/28 semaines donc environ $\frac{3}{4}$, mais quelle partie sera écartée ?), faut-il proposer que la partie hors programme tourne tous les ans ? Proposer un choix parmi plusieurs exercices en indiquant sur quelles parties du programme ils portent ?

Les options maths complémentaires ou expertes sont évaluées en contrôle continu, le problème du programme des épreuves terminales ne les concerne pas.

Un débat suit sur la réforme du lycée, une réforme qui était jugée nécessaire mais dont la rapidité de la mise en œuvre soulève de nombreuses incertitudes, sur la durée effective de l'année, le choix des spécialités par les élèves de seconde, l'augmentation potentielle des inégalités, et sur la façon dont les universités vont vouloir et pouvoir s'adapter.

PA : Cette réforme et son application ainsi que celle des programmes ne seront pas évaluées par l'institution ; c'est donc à nous de le faire

AS : certains participants du GIS (groupe interdisciplinaire pour les sciences au lycée) proposent que le GIS participe à ce suivi.

Comité de pilotage de l'année des maths : EG a accepté d'y participer, comme représentante de la CFEM (avec A. Ernoult pour l'APMEP et A. Cortella pour l'ADIREM), les deux réunions qui se sont tenues à Lyon étaient présidées par E. Ghys.

Participation au comité de pilotage de la semaine des maths.

Publication des bulletin et lettre d'information.

Colloquium ARDM-CFEM.

Journée en l'honneur des travaux de Luc Trouche.

Vote d'approbation du rapport moral : le rapport est adopté à l'unanimité

3) Règlement intérieur : modification des membres cooptés ou du bureau ?

Le rythme est lié aux congrès ICME tous les quatre ans, un représentant ne peut pas faire plus de 2 mandats de 4 ans consécutifs. Il n'y a pas de raison de changer les représentants actuellement (mais c'est possible, libre aux composantes), ni les cooptés. Il y aura par contre un renouvellement important à la prochaine AG, en particulier un changement de président.e (l'usage est une alternance et le prochain ou la prochaine devrait être didacticien.ne).

4) Demande d'adhésion de MATH.en.JEANS comme membre associé de la CFEM et vote ; proposition de radiation de Sesamath comme membre associé de la CFEM et vote ; modification de l'article 3 du règlement intérieur prenant acte des modifications (vote)

Quel statut pour MeJ dans la CFEM ? Le bureau propose le statut d'associé comme l'était Sesamath, avant éventuellement de devenir membre à part entière dans l'avenir.

Quelles associations sont susceptibles de devenir membre de la CFEM ? L'association Animath qui serait susceptible d'être associée n'a pas exprimé officiellement de demande. On pourrait penser à d'autres associations de popularisation des mathématiques.

Vote pour l'adhésion de MeJ comme membre associé : pas de vote contre ; 1 abstention ; le reste de l'assemblée vote pour.

Sur le statut de Sésamath. Vu le manque complet d'implication de l'association Sésamath, la discussion porte sur l'intérêt pour la CFEM de garder cette association comme membre associé. Cette discussion conduit à ce que, suivant le règlement intérieur, et sur proposition du bureau de radier l'association Sésamath comme membre associé de la CFEM, un vote soit organisé.

Vote pour la radiation de Sésamath : unanimité pour.

Le règlement intérieur est modifié pour tenir compte de ces résultats.

5) Les relations internationales de la CFEM ; le projet de Présentation Nationale à ICME-14, et la participation française ; l'étude ICMI 25

Déjà présenté précédemment

6) L'actualité des réformes (programmes de lycée ; concours de recrutement et INSPE)

Les programmes ont déjà été présentés précédemment.

Une discussion s'engage sur la **question des manuels**. Suite aux préconisations du rapport Villani-Torossian, une procédure d'évaluation des manuels scolaires (probablement par l'Académie des sciences) pourrait être mise en place, cela a été annoncé par C. Torossian au congrès de la Corfem qui vient de se tenir à Strasbourg. Cependant les éditeurs sont assez (très) réticents et il n'est pas encore certain que la Dgesco engagera ce processus d'évaluation.

Intention de définir les critères (en collaboration avec les institutions et les éditeurs).

L'Académie proposerait une grille d'analyse, une partie d'auto-évaluation.

Il y a un travail énorme à faire sur les manuels. La procédure institutionnelle, qui conduirait sans doute à un avis assez bref, n'empêche pas un travail indépendant mené au sein des Irem pour dénoncer les erreurs – travail déjà initié par René Cori – ou avec l'association femmes & maths pour dénoncer les stéréotypes de genre.

Possibilité d'un article sur ce sujet dans le bulletin de la CFEM ?

Question aussi de la conformité avec l'esprit des programmes.

Quels apports de la didactique sur les usages des manuels, sur leur contenus : en quoi cela peut contribuer à construire des critères d'évaluation ?

Et les manuels électroniques ?

Connaître les manuels utilisés et leur usage par les enseignants.

Concours de recrutement CAPES à partir du concours 2022 : actualité par Françoise Issard-Roch

→ Concours en fin de M2

→ 2 épreuves écrites (admissibilité), 2 oraux d'admission

→ 1 écrit disciplinaire, 1 écrit professionnel, avec possibilité de choix de majeure /mineure

→ 1 oral professionnel et un « entretien » professionnel

→ 1/3 temps (environ 6h) avec tutorat mixte en M2

→ après le concours : cela dépendra du parcours des stagiaires

Ceux qui viennent du Master MEEF : stagiaire de 80 % à 100 %

Les autres (et pour les agrégés?) : stage à mi-temps. Qui fera la formation ?

→ Quel concours en 2021 ? Il y aurait un concours en 2021 (transitoire) : quel public ?

→ Le ministère ne veut pas que le concours structure la formation mais l'inverse.

Questions/débat :

- Quel niveau de maîtrise de la discipline attendu ? Pour le CAPES comme pour le CRPE.

- Tout est fait comme si tout le monde allait passer par le MEEF (ce n'est pas réaliste).

- Il n'y a aucune garantie sur le parcours antérieur des candidats, à cause des reconversions.

Sur les AED (assistants d'éducation) :

On pose la question de la sélection des étudiants et de leur réussite.

Françoise présente un modèle d'alternants en master MEEF (à l'université Paris sud-Orsay) qui est plutôt une réussite. Les alternants sont sélectionnés sur le critère d'être susceptibles de réussir, le parcours est prévu, et l'expérience professionnelle acquise en alternance rend leur titularisation immédiate.

Il y a une liste de diffusion MEEF-maths (organisée par Louise Nyssen) qui permet de communiquer entre responsables de master MEEF, des échanges ont eu lieu sur les AED par email. Les remontées d'information qui en résultent paraissent aussi efficaces qu'un forum de discussion.

7) Année des mathématiques

Point déjà présenté précédemment (cf. rapport d'activité)

8) Questions d'organisation à discuter (rédaction du bulletin, site, dates des réunions, etc.)

Importance de rendre visible des informations dans le bulletin et les lettres d'information.

Prochaine réunion du bureau : 17 septembre à 14h, à l'Université de Paris (Bâtiment Sophie Germain, 13e).

9) Actions en cours ou à venir : le prochain colloquium ARDM-CFEM de novembre 2019

Déjà présenté précédemment (cf. rapport d'activité).

10) Points divers

Aviva souhaite arrêter le secrétariat. EG lui propose de continuer à assurer la dernière année du mandat du bureau qui devra être renouvelé à la prochaine AG.

G. Monna souhaite qu'on pense aussi au renouvellement du poste de trésorier, il pourra assurer la transition.